

Saint-Etienne

Services à la population

Le dossier unique de pré-inscription en crèche

Le contexte de l'innovation

La Ville gère 528 places en crèche et en soutient financièrement 258.

Si une procédure unique s'applique pour les structures municipales, chaque structure associative a ses propres règles, obligeant les familles à multiplier les démarches et entraînant les professionnels à gérer de nombreuses préinscriptions redondantes. De plus, la cohérence entre l'offre et la demande manque de visibilité. Il existe une pénurie de place tandis que les demandes se complexifient.

L'idée innovante

Créer un dossier de préinscription unique qui permette :

- à une famille de formuler plusieurs choix en une seule démarche et de garantir son analyse par tous les professionnels concernés sur des critères de sélection communs et concertés.
- aux professionnels, en réseau, de rationaliser la complexité des demandes.

Les objectifs recherchés

- la simplification des démarches pour les familles,
 - l'accélération et la motivation des réponses,
 - la transparence du processus dans le cadre d'un travail partenarial.
- L'objectif vis à vis des familles stéphanoises :

Simplifier les démarches : une seule pré-inscription dans la mairie de proximité de leur choix (il y a 9 mairies de proximité sur le territoire Stéphanois)

Accélérer le processus des admissions et la qualité de la réponse apportée aux demandes des familles (faire coïncider l'offre stéphanoise avec les besoins réels des familles)

Avoir une procédure d'admission transparente et lisible pour les parents, avec des critères d'admissions communs.

- L'objectif vis à vis des professionnels stéphanois :

Avoir une vision claire des demandes en attente quel que soit le statut du gestionnaire, éviter les doublons entre deux structures.

Partager la gestion de demandes complexes.

Optimiser la gestion des places pour répondre à un maximum de familles.

Favoriser un partage des informations et des échanges professionnels entre tous les partenaires de la Petite Enfance (Caisses d'Allocations Familiales, Conseil Général de la Loire, Présidents de structures associatives...)

La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)

Juin 2009 : courrier des élues en charge de la Petite Enfance aux différents partenaires pour présenter le projet et proposer la mise en place d'une commission extra-municipale. (Caisses d'Allocations Familiales, Conseil Général de la Loire, Président de structures associatives...)

Octobre 2009 : mise en place de la sous-commission extra-municipale partenariale de travail et réflexion

D'octobre 2009 à mars 2010 :

10 réunions de travail sur la période

Validation à mi-chemin et finale par les conseils d'administration, inscription dans les conventions partenariales existantes

Mars 2010 : réalisation de la procédure de « guichet unique », création des crèches associatives sur le progiciel petite enfance et création d'une fiche d'inscription commune.

Janvier 2011 : mise en place et communication au public de la procédure unique de pré-inscription, réalisation d'une plaquette de communication et distribution de l'information via les points information accueil petite enfance de la Ville et les structures partenaires.

Mai 2011 : première commission d'admission commune.

Le contenu de la réalisation

- En direction des familles :

Plaquettes de communication papier et en ligne sur le nouveau processus

- En direction des professionnels de la Petite Enfance :

Fiche de critères de priorités commune

Procédure de préinscription et d'admission commune

Outils de partage de l'information

Commission d'admission unique

Les moyens humains et financiers (budget total, coûts pour la collectivité)

Il s'agit d'une nouvelle répartition des missions à l'aide de processus préexistants, la gestion des admissions est assurée par des agents municipaux : 1,5 ETP, soit environ 52 500 €.

La direction communication a réalisé en interne les supports de communication.

Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)

Le premier constat est celui d'une amélioration réelle des relations entre les partenaires de la Petite Enfance du territoire Stéphanois : une meilleure connaissance mutuelle, une collaboration accélérée concernant notamment les situations d'urgence.

L'évaluation exacte du projet aura lieu en septembre 2011, cependant il est d'ores et déjà décidé de proroger l'application de la pré-inscription unique.

D'ici 2014, ce seront environ 200 places nouvelles par rapport à 2008 qui seront proposées dans le cadre d'un partenariat avec des associations, des entreprises, et qui seront incluses dans ce dispositif. Désormais le processus unique est systématiquement intégré via les conventions de partenariat avec les nouvelles structures.

La ville souhaite aussi mettre en place les pré-inscriptions en structure pour les familles via internet.